



Manifestation d'intérêt – Présidence de l'Alliance urbaine de l'IUCN

Date limite : 5 avril 2026

Contexte:

L'Alliance urbaine de l'IUCN a été rendue opérationnelle le 24 septembre 2018, en réponse à la Résolution 029 adoptée lors du Congrès mondial de la nature de l'IUCN en 2016, intitulée « Intégrer les dimensions urbaines de la conservation de la nature dans les travaux de l'IUCN » (WCC 2016 Res 029).

Un état des lieux a été réalisé en 2023 afin d'orienter la manière dont l'Alliance pourrait continuer à jouer un rôle stratégique et pertinent en conseillant et en soutenant le programme de travail croissant de l'IUCN sur les questions urbaines. En conséquence, le mandat révisé de l'Alliance consiste à fournir des conseils au Conseil de l'IUCN, au Directeur général et au Secrétariat sur les questions de biodiversité en milieu urbain, aux niveaux national et infranational, et à soutenir le rôle essentiel de l'Union dans le domaine de la nature en ville. Les dimensions urbaines sont désormais intégrées au Programme de l'IUCN 2026–2029 ainsi qu'à la Vision stratégique à 20 ans de l'Union.

La structure de l'Alliance urbaine de l'IUCN comprend une Présidence, un Secrétariat, des Commissions et des représentants des Membres de l'IUCN.

Le rôle de **Président·e** est essentiel pour assurer un leadership garantissant le bon fonctionnement de l'Alliance en tant qu'organe consultatif et, par extension, en tant qu'instance influente et porteuse d'impact guidant les travaux de l'Union sur la biodiversité urbaine.

Description du poste

En tant que **Président·e de l'Alliance urbaine de l'IUCN**, la personne titulaire du poste exercera les fonctions suivantes:

Représentation

- Présider les réunions du Comité de pilotage de l'Alliance urbaine;
- Représenter l'Alliance urbaine de l'IUCN dans les espaces scientifiques, politiques et de pratique afin d'assurer la visibilité et le positionnement des travaux urbains de l'Union, notamment dans les discussions et forums susceptibles de générer de nouvelles opportunités de collaboration ou de mobilisation de ressources pour élargir le programme de travail de l'IUCN sur la biodiversité urbaine, en étroite coordination avec le Secrétariat de l'IUCN;
- Renforcer les relations avec les réseaux existants de collaborateurs, y compris en facilitant des partenariats stratégiques avec des réseaux de villes externes, des partenaires techniques et des initiatives sur la biodiversité urbaine, selon les besoins;

- Promouvoir l'influence et l'autorité de l'UICN auprès des acteurs et réseaux du secteur urbain;
- Informer et rendre compte périodiquement au Directeur général adjoint et au Conseil de l'UICN, selon les besoins.

Gestion

- Orienter les travaux du Comité de pilotage de l'Alliance urbaine conformément à son mandat;
- Veiller à ce que l'Alliance fournisse des conseils opportuns, pertinents et fondés sur des données probantes au Secrétariat de l'UICN;
- Faciliter la collaboration entre les Commissions de l'UICN, les Membres, le Secrétariat et les Membres des gouvernements infranationaux;
- Soutenir le suivi des Résolutions du Congrès liées au milieu urbain et leur alignement avec le Programme de l'UICN 2026–2029.

Leadership

- Assurer un leadership inclusif et constructif reflétant la diversité des composantes de l'UICN;
- Favoriser une culture de travail collaborative et respectueuse au sein de l'Alliance;
- Gérer de manière proactive les divergences de points de vue afin de garantir des résultats consultatifs efficaces.

La durée du mandat est de **quatre (4) ans** ou jusqu'au Congrès mondial de la nature de l'UICN suivant.

EXIGENCES

- Affiliation à une composante de l'UICN (Commission ou Membre);
- Expérience avérée dans la présidence ou la direction de plateformes multipartites;
- Expérience de niveau senior (minimum 15 ans) dans les domaines de la conservation, du développement durable ou dans des domaines connexes;
- Solide compréhension de la biodiversité urbaine et des solutions fondées sur la nature;
- Capacité à travailler de manière transversale entre secteurs et régions; la connaissance des langues de travail de l'UICN est un atout;
- Le poste s'exerce en anglais ; une excellente maîtrise de l'anglais est donc requise. La connaissance des trois langues de travail de l'Union constitue un avantage.

RÉMUNÉRATION

La fonction de Président·e de l'Alliance urbaine de l'UICN est exercée à titre bénévole. L'UICN prend en charge les frais de déplacement et les indemnités journalières en cas de déplacement, sous réserve de l'approbation préalable du Secrétariat de l'UICN.

CANDIDATURES

L'équipe Villes, culture et jeunesse de l'UICN s'engage à renforcer la diversité de sa base d'experts, notamment en améliorant l'équilibre régional. L'UICN encourage vivement les

candidatures de femmes, de jeunes expert·e·s et de professionnel·le·s en milieu de carrière, ainsi que de personnes issues des communautés locales et autochtones.

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV actualisé et une lettre de recommandation à loredana.scuto@iucn.org, en indiquant en objet : « Manifestation d'intérêt – Présidence de l'Alliance urbaine de l'UICN ».

À propos de l'UICN

L'UICN est une Union de Membres composée à la fois d'organisations gouvernementales et de la société civile. Elle fournit aux organisations publiques, privées et non gouvernementales les connaissances et les outils permettant de concilier progrès humain, développement économique et conservation de la nature.

Créée en 1948, l'UICN est aujourd'hui le plus vaste et le plus diversifié des réseaux environnementaux au monde, mobilisant les connaissances, les ressources et la portée de plus de 1 300 organisations Membres et d'environ 10 000 expert·e·s. Elle est l'un des principaux fournisseurs de données, d'évaluations et d'analyses en matière de conservation. Son large réseau de Membres permet à l'UICN de jouer le rôle d'incubateur et de référentiel de confiance pour les meilleures pratiques, les outils et les normes internationales.

L'UICN offre un espace neutre où des parties prenantes diverses – gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, organisations de peuples autochtones, entre autres – peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions aux défis environnementaux et promouvoir le développement durable.

En collaboration avec de nombreux partenaires et soutiens, l'UICN met en œuvre un vaste portefeuille de projets de conservation dans le monde entier, combinant les connaissances scientifiques les plus récentes avec les savoirs traditionnels des communautés locales afin d'enrayer la perte d'habitats, de restaurer les écosystèmes et d'améliorer le bien-être des populations.